

Table des matières



<u>WORKSHOP / STAGES.....</u>	<u>2</u>
<u>MODALITES.....</u>	<u>2</u>
<u>DEROULEMENT.....</u>	<u>3</u>
<u>RETRIBUTION ET ORGANISATION.....</u>	<u>3</u>
<u>ACCORD.....</u>	<u>4</u>
<u>GESTION.....</u>	<u>4</u>

Workshop / Stages

Nous sommes en capacité de pouvoir dispenser des stages dans tous les studios de France. Les participants peuvent financer leur workshop avec leurs CPF. Pour cela, après études et création du stage désiré par le studio, nous nous chargeons de monter les dossiers d'inscription. Les stages peuvent être sur du portrait, du spécialisé lumière, de l'artistique, de la mode en studio mais aussi la réalisation de prises de vues en extérieur en lumière naturelle.

Grace à notre certification QUALIOPi, nous avons la possibilité de dispenser des actions de formations de manière totalement libre en fonction des souhaits souhaités par les studios. Les stages peuvent avoir une durée d'une journée ou de plusieurs jours. Les supports de formation sont déjà développés et peuvent faire l'objet de rajout, de modifications de la part du studio. Ces supports sont soumis au référentiel qualité engagé par la certification.

Modalités

Pour pouvoir entreprendre la création d'un stage, il est établi d'une part l'expression de besoin de la part du studio, une réunion dédiée à la conception du stage et une validation des deux parties par contrat.

Les modalités sont d'ordres financières et organisationnelles.

La rétribution de la recette de la formation est à définir lors de la réunion organisationnelle. Il advient que le studio recevant perçoit une rétribution en fonction des modalités engagées ainsi que du nombre de participant validant leur participation via leur inscription sur Mon Compte Formation.

La rétribution se fait après le stage lorsque les fonds de financements sont débloqués et encaissés. Un contrat vient appuyer de façon contractuelle la précision des délais de versement des rétributions et du montant.

La gestion du stage se fait par nos soins. La gestion des inscriptions et des dossiers d'admissions est également à notre charge ainsi que la prise en charge des supports de formation et de la conception des actions à dispenser. Une visibilité totale en accord avec le contrat entre le studio recevant et nous définit la tarification du stage à la charge du participant sur simple demande.

Il advient qu'une totale transparence est de rigueur, d'autant plus que l'accès au compte formation est visible et transcrit dans la fin d'inscription au studio receveur.

Déroulement

Pour que le workshop / stage se déroule de la meilleure manière possible, durant la réunion des préalables. Nous fournissons tout ce qui est support, possibilité de venir avec des flashes supplémentaires, retour écrans et ordinateurs.

Le déroulement du stage est à définir ensemble afin que sur la fiche de renseignement et l'ensemble des documents qualité soumis à surveillance de par la certification QUALIOPi soit respecté. Des dossiers complets tel que des livrets de formation, fiche d'action etc... est à notre charge. La gestion des participants nécessite d'avoir un déroulement exemplaire tant sur l'organisation horaire que documentaire.

En général, sur un stage de deux jours, la première demi-journée est axée sur l'étude des modules de formation. Ensuite vient la partie pratique du stage avec la composition de groupe. Le dernier jour du stage est rythmé par la fin de la partie pratique, un passage individuel de chaque participant en pratique suivi par nos soins. Pour conclure, un test QCM est obligatoirement fait par les participants et doivent à minima obtenir une note indicative afin de respecter les engagements qualité et organisationnel du stage. En cas d'échec à la partie QCM, le participant se voit l'améliorer à l'oral.

La certification QUALIOPi exige beaucoup de documents et de rigueur sur l'élaboration d'action de formation et nous nous devons de tenir compte de l'aspect déroulement dans nos documents. La charge qualité ne pèse uniquement sur nous, les stagiaires eux ne doivent subir une quelconque pression. Une pédagogie est à maintenir de par l'ensemble du staff créant le stage.

A minima le studio doit avoir un écran afin de permettre le déroulement de l'étude des modules théorique sur écran en plus des supports papiers fournis. Si cela n'est pas le cas, nous prenons en charge la fourniture d'écran qui permettra d'une part le suivi pédagogique et d'autre part le retour écran nécessaire lors de la partie pratique de chaque participant.

Rétribution et organisation

Durant la réunion des préalables, un pourcentage de rétribution est évoqué, acté et soumis à contrat. Ce pourcentage de rétribution est totalement discutable et libre.

Les montants des stages sont aussi établis en fonction des pourcentages de rétribution, notre rémunération et la prise en charge de nos frais. Un calcul lisible et clair est réalisé et doit obtenir la validation des deux parties prenantes.

Dans la partie contractuel, l'organisation est aussi établie dans le contrat. Cette organisation permettra au staff de garantir le bon déroulé de la formation et de la bonne continuité des actions réalisés.

Cette partie prend également en compte les dates de stages, de rétribution par versement, de clôture de dossier etc...

Les dates ainsi choisies seront alors contractuellement engagées, l'ouverture de l'inscription sur le service du ministère du travail par mon compte formation faisant foi et preuve.

A la clôture du stage, l'ensemble des documents réalisés par les stagiaires et le staff organisateur seront tous établis en double pour le studio receveur et nos services.

Accord

Par accord, il est établi un document contractuel reprenant les éléments précédents évoqués avant finalisation du contrat.

Dans cet accord, il est évoqué toutes les parties que ce soit administratives, organisationnelles, opérationnelles et de gestion.

Une prise en compte de ce document par engagement mutuel est alors éditée, validé et signé des deux parties et des leurs représentant légaux.

Suite à cet accord, le contrat final est créé, vérifié, validé et signé.

L'accord peut être modifié à souhait avant la prise en compte du contrat.

Seul le contrat reste figé, l'accord lui peut à tout moment avant signature être émargé, repris et réédité.

L'accord devra à chaque avenant faire l'objet d'une nouvelle validation par signature des représentants légaux.

Gestion

Pour une transparence totale, par facilité et mesures visant à l'ouverture des stages, un dossier partagé est créé et mis en ligne par le service One Drive. Seul les organisateurs et représentants légaux auront accès aux documents et auront la possibilité de pouvoir intervenir sur les dossiers.

En aucun cas l'accès est accordé à un tiers, et nous ne pouvons alors pas prendre en responsabilité l'intervention d'un tiers malveillant. C'est pourquoi seules les personnes légalement responsables des deux parties ont accès aux données sensibles.